



Renouvellement de cds et de visa retour refusé.

Par **BELB**, le **21/05/2012** à **18:46**

Bonjour à toutes et à tous, rnrnrnJe suis entré en France en 1991 et ma carte de séjour m'a été renouvelée 2 fois. Je suis informaticien de métier.rn rnAu début de l'année 2008, la société chez qui je travaillais (en freelance) m'a proposé une mission au Maroc que j'ai acceptée.rn Durant cette mission, je me rendais souvent chez le client en France (plus de 6 mois par an).rn rnEn juillet 2011, j'ai déposé la demande de renouvellement de ma carte de séjour à la préfecture.rn J'y suis allé une deuxième fois, d'une part pour savoir où en était mon dossier, et d'autre part je devais me rendre d'urgence au Maroc et donc demander un récépissé en attendant de la suite qui sera donnée à mon dossier.rn L'agent de la préfecture m'a répondu que mon dossier a besoin d'un complément de documents qui justifient ma présence en France et ce depuis les 10 dernières années.rn Quant au récépissé, il m'avait donné un bout de papier sur lequel était écrit un décret de loi stipulant que la carte de séjour reste valable 3 mois après sa date de péremption et que je n'aurai aucun souci à se faire.rn rnJe me suis rendu au Maroc, alors qu'elle restait 3 jours de validité à ma CDS. À mon retour vers la France, j'ai été bloqué à la Douane, malgré que je leur ai présenté le document sur le fameux décret de loi de la Préfecture. Ils n'ont rien voulu comprendre.rn rnJe suis allé au consulat de France sur Rabat, pour demander un visa retour. Après consultation avec la Préfecture, le Consulat m'a demandé le complément de dossier, que j'ai remis.rn rnMalgré cela, le visa retour m'a été refusé. rnrnJ'ai envoyé un courrier de réclamation, avec accusé de réception, à la Préfecture et au jour d'aujourd'hui je suis toujours sans réponse et coincé au Maroc.rn rnPourriez-vous, svp, m'aider à m'orienter vers les démarches à faire?rnrnMille merci.